

Liberté Égalité Fraternité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

# GUIDE DE L'ACCÈS AU DROIT





30 39 Service et appel gratuits



Ce guide a but de présenter un inventaire des différents acteurs œuvrant en matière d'accès au droit dans le Val d'Oise.

Ce guide centralise en première partie les structures labellisées « accès au droit » notamment les maisons de justice et du droit et les point d'accès au droit. Dans une seconde partie sont présentées les structures partenaires du CDAD.

Le CDAD DU Val d'Oise dispose d'un site internet : www.cdadvo.fr

# **SOMMAIRE**

- Le mot de la présidente
- Les maisons de justice et du droit du Val d'Oise
- Les points d'accès au droit du Val d'Oise
- Les services d'accueil unique du justiciable
- Les centres des restaurants du cœur du Val d'Oise
- Les structures France services du Val d'Oise

#### LE MOT DE LA PRESIDENTE

La loi prévoit que « le service public de la justice concourt à l'accès au droit et assure un égal accès à la justice ». Dans le département du Val d'Oise 7 maisons de justice et du droit et 4 points d'accès au droit vous permettent d'obtenir gratuitement et dans la confidentialité une information de qualité sur vos droits et obligations, une assistance et un accompagnement dans vos démarches par des intervenants professionnels spécialisés (avocats, notaires, huissiers, conciliateurs, association d'aide aux victime, délégué du défenseur des droits, écrivains publics...)

Les points justice vous permettent d'identifier ces lieux coordonnés par le Conseil départemental d'accès au droit du Val d'Oise (CDAD95).

Le CDAD étant partenaire des structures France services et des restaurants du cœur, vous trouverez également des interlocuteurs en matière d'accès au droit dans ces lieux.



Danièle Churlet-Caillet Présidente du Conseil départemental de l'accès au droit du Val d'Oise

# LES STRUCTURES LABELLISEES « ACCES AU DROIT »

# Les Maisons de justice et du droit du Val d'Oise

### **MJD Argenteuil**

#### 9 rue des Celtes

95100 ARGENTEUIL Tél: 01.34.34.62.30 mjd-argenteuil@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Toutes les permanences se font sur RDV.

■ Permanence des conciliateurs de justice Suspendues

Lundi de 14h à 17h Jeudi de 9h30 à 12h30

- Permanence des délégués du Défenseur des Droits
  - 2 défenseurs en permanence téléphonique tous les vendredis
  - 1 défenseur en physique tous les vendredis de 14h à 17h
- Permanence de l'UDAF 95 (médiation familiale)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 17h

#### Permanence des avocats

#### Droit du travail

Les 3 premiers mardis du mois de 9h30 à 11h30

#### Droit général

Les 3 premiers jeudis du mois de 14h30 à 16h30

Permanence des huissiers de justice

1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h à 12h30 (hors période scolaire)

**■** Permanence des notaires

2ème mercredi du mois de 9h15 à 12h

Permanence de l'association CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Information juridique

Mercredi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h

Psychologue – droit des victimes

1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 12h

Permanence de l'ACI (droit des étrangers)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 17h

Permanence de l'association CRESUS (surendettement)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 17h

# **MJD Cergy**

# 12 place des Institutions

95800 CERGY

Tél: 01.30.38.45.15 Fax: 01.30.38.24.82 mjd-cergy@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Toutes les permanences se font sur RDV.

Permanence de l'ADIL (droit au logement)

1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 17h

Permanence du délégué du Défenseur des Droits

Mardi de 9h à 12h Jeudi de 14h à 17h

Permanence de l'Espace de Médiations Éducatives et Familiales (EMEF)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 14h à 17h

■ Permanence de PCB (Point Conseil Budget)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 14h à 17h

Permanence de l'ACI (droit des étrangers)

2 mercredis par mois de 14h à 17h

### **■** Permanence des avocats

# Droit général

Dernier vendredi du mois de 9h30 à 11h30

#### Droit du travail

- 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 15h à 17h
- 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h30 à 11h30

#### Permanence des notaires

1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 17h

Permanence du conciliateur de justice

Lundi de 9h à 12h Mardi de 14h à 17h Jeudi de 9h à 12h

Permanence de l'écrivain public Mercredi de 14h à 17h

Vendredi de 9h30 à 11h30

Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Information juridique Mardi de 9h15 à 12h15 Mercredi de 9h15 à 12h15 Jeudi de 13h45 à 16h15

Soutien psychologique Mercredi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 13h30 a 1/h3 Vendredi de 14h à 17h

Permanence de l'association CRESUS (surendettement)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois de 14h à 17h

### **MJD Ermont**

# 60 rue de Stalingrad

95120 ERMONT Tél: 01.34.44.03.90 mjd-ermont@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de : 9h à 12h et de 14h à 17h Le vendredi de 9h à 12h

Toutes les permanences se font sur RDV.

Permanence de l'association CRESUS (surendettement)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h à 12h

Permanence du conciliateur de justice

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Lundi de 14h à 17h 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Vendredi de 9h à 12h

- Permanence des avocats
  Lundi de 10h à 12h
- Permanence des notaires

  1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h
- Permanence des huissiers de justice
  Un mardi par mois de 10h à 12h
- Permanence du délégué du Défenseur des Droits
  Mardi de 9h30 à 12h
  Mercredi de 9h30 à 12h
- Permanence de l'association « Du côté des femmes » (lutte contre les violences conjugales)

  Mardi de 9h à 12h
- Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Information juridique
Lundi de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h
Jeudi de 9h à 12h
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 17h (aide aux victimes et droit du travail)

Soutien psychologique

Mardi de 14h à 17h 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h à 12h

Permanence de l'Institut de recherche et de Formation en Médiation (IRFM)

Jeudi de 9h30 à 12h30

# MJD Garges-Lès-Gonesse

#### 37 rue du Tiers Pot

95140 GARGES-LES-GONESSE

Tél: 01.30.11.11.20 Fax: 01.30.11.11.29

mjd-garges-les-gonesse@justice.fr

## Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Toutes les permanences se font sur RDV.

#### **■** Permanence des avocats

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 10h à 12h

#### **■** Permanence des notaires

2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h

# Permanence des huissiers de justice

Mercredi de 10h à 12h (tous les trois mois)

# Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Lundi de 13h30 à 17h30 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 11h15

# Permanence du conciliateur de justice

Mardi de 9h30 à 12h

# Permanence de l'ADIL (droit au logement)

Jeudi de 13h30 à 16h30

#### **MJD Persan**

# 82 avenue Gaston Vermeire

95340 PERSAN Tél: 01.39.37.08.74 Fax: 01.30.28.52.99 mjd@cchvo.com

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Toutes les permanences se font sur RDV.

Permanence de l'ACI (droit des étrangers)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 17h

Permanence de l'association « Du côté des femmes » (lutte contre les violences conjugales)

Vendredi de 9h à 12h

- Permanence de l'association CRESUS (surendettement)

  2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h à 12h
- Permanence de l'ADIL (droit au logement)

1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h30 à 12h

**■** Permanence des avocats

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 10h à 12h

Permanence des notaires

1<sup>er</sup> mercredi du mois de 10h à 12h

**■** Permanence des huissiers

4<sup>ème</sup> lundi du mois de 10h à 12h (tous les deux mois)

Permanence du délégué du Défenseur des Droits

Mardi de 9h à 12h

Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Juriste

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 13h

**Psychologue** 

Vendredi de 13h30 à 17h

■ Permanence d'information sur la médiation familiale par l'association « Ile de France Formation et Médiation » : 2ème et 4ème lundis du mois de 14h à

2<sup>eme</sup> et 4<sup>eme</sup> lundis du mois de 14h à 17h

■ Permanence du conciliateur de justice SUSPENDUE

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h à 12h45

Permanence des écrivains publics

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

### **MJD Sarcelles**

# 31 bis avenue du 8 mai 1945

95200 SARCELLES Tél: 01.39.94.96.22 Fax: 01.39.92.51.42 mjd.sarcelles@justice.fr

### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Toutes les permanences se font sur RDV.

# **■** Permanence des avocats

Droit général

1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 10h à 12h

Droit du travail

2<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h

### **■** Permanence des notaires

1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 17h

# Permanence des huissiers de iustice

Dernier mardi du mois de 10h à 12h (tous les deux mois)

# Permanence du délégué du Défenseur des Droits

Jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

# Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Lundi de 9h15 à 12h30 Jeudi de 9h15 à 12h30 (2 fois par mois)

# Permanence du conciliateur de iustice

Lundi de 9h30 à 12h

# ■ Permanence de l'ACI (droit des étrangers)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 14h à 17h

### **MJD Villiers-Le-Bel**

### 2 rue Pompon

95400 VILLIERS-LE-BEL

Tél: 01.34.19.87.52 Fax: 01.39.92.54.74

mjdvillierslebel@roissypaysdefrance.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Toutes les permanences se font sur RDV.

#### Permanence des avocats

Vendredi de 10h à 12h

Droit général: 2 fois par moisDroit du travail: 1 fois par moisDroit des étrangers: 1 fois par mois

### **■** Permanence des notaires

3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h

# Permanence des huissiers de justice

2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h (tous les deux mois)

# Permanence de l'UDAF 95

(médiation familiale)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h30 à 12h

# Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Juriste

Mardi de 9h à 17h

**Psychologue** 

1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jeudis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Assistante sociale

Mercredi de 13h30 à 17h

# Permanence de l'Association « Du Côté des Femmes » (lutte contre les violences conjugales)

Jeudi de 9h30 à 12h

# Permanence du conciliateur de justice

Lundi de 13h30 à 17h Mercredi de 9h30 à 12h

# Permanence du délégué du Défenseur des Droits

Jeudi de 9h30 à 16h

# Les Points d'Accès au Droit du Val d'Oise

### **PAD Gonesse (Agence civile de Gonesse)**

# Place du 8 mai 1945 et de la Liberté

95500 GONESSE Tél : 01.77.80.92.92

### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermeture au public le mardi matin

#### Permanence des avocats

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 16h

# Permanence de l'écrivain public Réservée aux habitants de Gonesse Jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h / de 14h à 17h

### Permanence du CIDFF95-CIDAV

Droit de la famille et aide aux victimes

Mardi de 13h30 à 16h30 *Droit du travail*Jeudi de 9h30 à 11h30

# Permanence du conciliateur de justice

Lundi de 9h30 à 12h30

# Permanence de l'UDAF 95 (médiation familiale)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 17h (RDV auprès de l'UDAF)

# PAD Maison d'Arrêt du Val d'Oise - Osny

Chemin vert 95520 OSNY

#### Parloirs avocats

- 2 permanences mensuelles de 2h environ pour les mois de janvier à juin et de septembre à décembre
- 1 permanence mensuelle de 2h environ pour les mois de juillet et d'août

### PAD du Tribunal judiciaire de Pontoise

# 3 rue Victor Hugo

95300 PONTOISE Tél : 01.72.58.70.00

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

# Permanence des écrivains publics Aide juridictionnelle

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h Mercredi de 9h à 12h *Tous domaines confondus* Jeudi de 9h à 16h

# **■** Permanence des avocats

Mercredi de 13h30 à 16h

Permanence du CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

Mercredi de 13h30 à 17h

# **PAD Vexin Centre - Vigny**

#### 1 rue de Rouen

95450 Vigny

Tél: 01.30.39.23.34 pad@ccvexincentre.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Toutes les permanences se font sur RDV.

### **Permanence des avocats**

3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h

# **■** Permanence des notaires

1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 12h

# Permanence du juriste CIDFF95-CIDAV (accès au droit et aide aux victimes)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 9h30 à 12h30

# Permanence du conciliateur de justice

1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 17h Mardi de 10h à 12h

# Les Services d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ)

#### SAUJ de Pontoise

# Tribunal judiciaire de Pontoise

3 rue Victor Hugo 95300 PONTOISE

Tél: 01.72.58.70.00

accueil-pontoise@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

#### **SAUJ de Gonesse**

# Tribunal de proximité de Gonesse

1 place de la Liberté 95501 GONESSE Tél: 01.34.53.43.73

accueil-tprx-gonesse@justice.fr

# **Horaires d'ouverture au public :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30

# ■ SAUJ de Montmorency

# Tribunal de proximité de **Montmorency**

1 place Pierre Mendès France 95160 MONTMORENCY

Tél: 01.39.34.60.00

accueil.tprx-montmorency@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30

#### SAUJ de Sannois

# Tribunal de proximité de Sannois

5, Square Jules Ferry 95110 SANNOIS

Tél: 01.39.81.01.38

accueil.tprx-sannois@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30

# ■ SAUJ d'Argenteuil

# Conseil de prud'hommes d'Argenteuil

9 rue des Celtes 95813 ARGENTEUIL Tél: 01.39.80.40.40

cph-argenteuil@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 Jeudi de 8h30 à 16h30

# ■ SAUJ de Cergy-Pontoise

# Conseil de prud'hommes de Cergy-**Pontoise**

3 rue Victor Hugo 95300 PONTOISE

Tél: 01.39.80.40.40

cph-argenteuil@justice.fr

# **Horaires d'ouverture au public :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

# ■ SAUJ de Montmorency

# Conseil de prud'hommes de Montmorency

1 place Pierre Mendès France 95160 MONTMORENCY Tél: 01.39.34.60.00

cph-montmorency@justice.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 Jeudi de 8h30 à 16h30

# **LES PARTENAIRES DU CDAD:**

# Les centres des Restaurants du Cœur du Val d'Oise:

### Centre des Restos du cœur d'Argenteuil

## 12 rue Ambroise Croizat

95100 ARGENTEUIL

Tél: 01.30.76.95.20

ad95.argenteuil@restosducoeur.org

# Centre des Restos du cœur d'Osny

### 9 chaussée Jules César

95520 OSNY

Tél: 01.30.17.11.50

ad95.osny@restosducoeur.org

# Centre des Restos du Cœur de Sarcelles

# 4 avenue Paul Valéry

95200 SARCELLES

Tél: 01.39.93.02.53

ad95.sarcelles@restosducoeur.org

#### Centre des Restos du cœur de Taverny

# 17 avenue des Châtaigniers

95150 TAVERNY

Tél: 01.39.32.01.08

ad95.taverny@restosducoeur.org

# Les structures France Services du Val d'Oise

# **France Services - Argenteuil**

# Maison de quartier Orgemont 239 route d'Enghien

95100 ARGENTEUIL Tél : 01.34.23.68.40

orgemont.volembert@ville-

argenteuil.fr

# Maison de quartier Val d'Argent Nord

3 place de la commune de Paris

95100 ARGENTEUIL Tél : 01.34.23.45.30

val.argent.nord@ville-argenteuil.fr

### Maison de quartier Val d'Argent Sud

13 boulevard du général Leclerc

95100 ARGENTEUIL Tél: 01.34.23.62.80

val.argent.sud@ville-argenteuil.fr

# Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h

Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h (fermé le samedi

pendant les vacances scolaires)

# Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h

Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Samedi de 9h à 12h (un samedi sur deux)

# Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h

Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de

13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

# **France Services - Cergy**

# Point Information Médiation Multi Services

4 place des Institutions

95800 CERGY

Tél: 01.34.22.18.10 cergy@pimms.org

# Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mardi : de 9h30 à 12h30 et de

13h30 à 17h30

Mercredi de 13h30 à 17h30

Du jeudi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et

de 14h à 17h

### **France Services - Domont**

18 rue de la Mairie

**95330 DOMONT** 

Tél: 01.39.35.55.30

domont@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 13h30 à 19h

Du mardi au mercredi : de 8h30 à 12h et de

14h à 17h

Jeudi: de 8h30 à 12h

Vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

# **France Services - Ermont**

Maison communale des solidarités

100 rue Louis Savoie

95120 ERMONT Tél: 01.30.72.38.50

mairie-ermont@france-

services.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mardi : de 8h45 à 12h et de

13h30 à 17h45

Le jeudi : de 8h30 à 12h et de 12h30 à

17h45

Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 12h30 à

16h45

# France Services – Garges-lès-Gonesse (itinérant)

Bus de l'Association Creative 32 boulevard de la Muette

95140 GARGES-LES-GONESSE

Tél: 01.39.86.56.20

alaporte.creative@gmail.com

Le bus circule dans les quartiers suivants, en fonction d'un planning défini : *Garges-lès-Gonesse* (Q. de la Muette, Q. Les Doucettes, Q. Dame Blanche Nord), *Goussainville* (Q. Ampère, Grandes Bornes, gare), *Villiers-le-Bel* (gare, les Carreaux, de Derrière-les-murs), *Gonesse* (O. Saint-Blin, Fauconnière), *Sarcelles* 

# France Services – Garges-Sarcelles

**Gare SNCF** 

**Point Information Médiation Multi** 

Services

**2 avenue du Général de Gaulle** 95140 GARGES-LES-GONESSE

Tél: 01.34.04.27.28

garges-sarcelles@pimms.org

Horaires d'ouverture au public :

(Village, Q. Lochère, Q. Chantepie)

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à

12h30 et de 14h à 17h

Mardi : de 13h30 à 18h

# **France Services - Goussainville**

Plateforme des services publics 27 rue Robert Peltier

95190 GOUSSAINVILLE Tél: 01.39.94.69.70

noreply@goussainville.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mardi : de 13h à 17h30

Du mercredi au samedi : de 8h30 à 12h et

de 13h à 17h30

# **France Services - Louvres**

Point information médiation engagement 8 avenue Charles-de-Gaulle

95380 LOUVRES Tél: 01.34.31.31.33 mfs@ville-louvres.fr Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mardi : de 13h30 à 17h30 Du mercredi au vendredi : de 10h à 17h30

# France Services - Magny-en-Vexin

Communauté de communes Vexin Val de Seine

**12 rue des frères Montgolfier** 95420 MAGNY-EN-VEXIN

Tél: 01.86.35.00.36 mfs@vexinvaldeseine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de

14h à 17h

# <u>France Services – Marines</u>

Mairie

Place du Maréchal Leclerc

95640 MARINES Tél: 01.30.39.70.21

contact-france-service@mairie-

marines.org

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi : de 13h30 à 18h30

Mercredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi : de 13h30 à 17h

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

### **France Services – Sarcelles**

Bureau de poste

**Avenue Frédéric Joliot-Curie** 

95200 SARCELLES

Tél: 08.90.00.02.12

sarcelles-locheres@france-

services.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h

à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h et de 15h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

# France Services – Cergy (itinérant)

Bus départemental - PIMMS 2 avenue du Parc

95000 CERGY

Tél: 01.34.25.30.30

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de

13h à 16h

(schéma d'itinérance en cours de

validation)

# France Services - Taverny

Espace Marianne 2, place de la Gare

95150 TAVERNY

Tél: 01.30.40.50.95

espace-marianne@ville-taverny.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mercredi : de 9h à 12h et de

13h30 à 17h

Mardi et jeudi : de 9h30 à 12h et de 14h à

18h

Vendredi : de 10h à 16h30

# <u>France Services – Vigny</u>

La Poste

1, rue du Général Leclerc

95450 VIGNY

Tél: 01.34.32.53.56

vigny@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h

à 12h et de 14h30 à 17h30

Jeudi : de 9h à 12h et de 15h à 17h30